

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative aux délégations de

Gouvernementaire au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 28 décembre 2024 relative à la fixation des

tarifs des sépultures pour l'année 2025,

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Il s'agit d'attribuer une concession cinéraire relative aux sépultures des conjoints de

la personne à l'adresse [REDACTED] à l'adresse [REDACTED]

Article

Article premier. La concession cinéraire n° 228_2 relative aux sépultures des conjoints est

attribuée à l'adresse [REDACTED] à l'adresse [REDACTED]

Article 2. Cette concession cinéraire est attribuée pour une durée de 15 ans, prenant effet le

15 février 2025 et expirant le 15 février 2040.

Article 3. La concession est attribuée au titre d'une concession familiale

Article 4. Sous réserve d'avis, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

acte de concession cinéraire, la concession cinéraire est attribuée par une

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 228_2

1 DOCUMENT - Publié le 17 Février 2025



DEC_FUNER_228_2_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf
(.pdf, 327,1 Ko)



TÉLÉCHARGER